

CHEF D'EQUIPE SECURITE SSIAP2 RECYCLAGE

Suivant l'arrêté du 2 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010

Prérequis et Public visé :

Chefs d'équipe de Service de Sécurité Incendie qualifiés SSIAP 2, en activité (attesté par l'employeur). 12 stagiaires Maximum.

Être titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 Fournir une attestation employeur de pratique d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures au cours des derniers 36 mois. Être titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité (Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue

Objectifs de la formation :

Intervenir efficacement en situation particulière.

Former les agents à la sécurité incendie.

Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistres.

Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

Rappel réglementaire des obligations ERP/IGH

Contenus de la formation :

1ère séquence : Prévention

2ème séquence : Moyens de secours

3ème séquence : Gestion du PC Sécurité

4ème séquence : Organisation d'une séance de formation

5ème séquence : L'équipe de sécurité incendie



Compétence du formateur et Pédagogie :

Formateur S.S.I.A.P 3 ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité.

Rappel et apport de connaissances théoriques

Participation active des apprenants lors de mise en situation

Evaluation :

Contrôle par QCM « blanc » durant la durée de la formation.

Questions pratiques :

Nombre de stagiaires : 12 stagiaires maximum.

Lieu de la formation : Dans vos locaux

Moyens pédagogiques : Outils pédagogiques et techniques : Salle de formation équipée : Cours sur vidéo projecteur Supports pédagogiques papier Documentations spécifiques Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : Extincteurs gaz poudre et eau (2 par stagiaire), Mannequin pour exercices pratique Bac à feu écologique SSI Moyens de secours Moyens mobiles de communication

Durée de la formation : 14h00 2 jours (Théorie-Pratique-Test) 08h00-12h00 / 14h00-17h00

Tarifs sur Demande

SSIAP 2

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Attribution finale :

Attestation de suivi de Recyclage



VERSION P-RSSI2 -15/03/2021